

Commune de ST JACQUES DES ARRETS

«Le Bourg» 69860 ST JACQUES DES ARRETS

Tél : 04.74.04.61.60 / fax : 04.74.04.67.71

Courriel : mairie@saintjacquesdesarrets.fr

Site Internet : www.saintjacquesdesarrets.fr

Compte rendu du Conseil Municipal du 23 juillet 2015

Date de Convocation : 15 juillet 2015

Date d'affichage du compte rendu : 27 juillet 2015

Présents : LACHARME Béatrice, TRIBOULET Christiane, AYNES Benoit, TRIBOULET Monique, GEOFFRAY Annick, RENAUD Kévin, ARNAULT Sophie,

Absent(e)s excuse(e)s: PEYRE Gilbert, SANGOUARD François

Absent(e)s : MICHAUD Sylvain, SANGOUARD Bruno

Mr Kévin RENAUD a été désigné(e) secrétaire de séance

Approbation du compte-rendu de la séance du 5 JUIN 2015

Après y avoir été apporté quelques précisions, celui-ci est approuvé à l'unanimité des présents.

Madame le Maire ouvre la séance.

1° LE CIMETIÈRE

Règlement intérieur du cimetière

Celui-ci a été étudié par le conseil municipal. Quelques questions se posent et quelques précisions devront y être apportées. Celui-ci sera approuvé lors du prochain conseil.

Règlement intérieur du columbarium

Il a été approuvé à l'unanimité des présents.

Jardin du souvenir

La commune va étudier la possibilité d'un créer un.

2°) FINANCES

Produit des Amendes de Police

Dans le cadre des subventions attribuées au titre du produit des amendes de police et suite à la demande des habitants du hameau, la Commune présente au Département du Rhône, un dossier pour l'installation d'une signalétique adaptée au hameau de Chagny. Le coût de cette dépense est estimé à **3 180 € TTC**.

Assurances communales

Devant le coût élevé des assurances communales payées à AXA Assurances (5 845 € en 2015), la Commune prend contact avec d'autres sociétés pour avoir des propositions intéressantes. Mme le Maire soumet déjà la proposition de la société Groupama, qui, avec des conditions semblables, et même renforcées, nous fait une proposition à 3682 €.

Contrat pluriannuel 2015-2018

Mme le Maire soumet au Conseil Municipal, les différents projets de travaux que la commune souhaiterait envisager dans le cadre du contrat pluriannuel 2015-2018. Elle demande aux conseillers de faire des choix.

Après délibération le conseil municipal retient les projets suivants :

- priorité 1 : Assainissement des hameaux de Chagny et Valverin
- Réfection de la toiture de la salle des Fêtes
- aménagement de la salle d'archives (à la place de l'école)
- dénomination et numérotation des rues dans le Bourg
- isolation des gîtes communaux par l'extérieur

Par contre, elle abandonne la création d'une chaufferie-bois collective. L'étude de faisabilité faite à cette attention démontre un investissement de plus de 340 000 € HT : investissement difficilement rentable et envisageable.

Ce projet de contrat pluriannuel sera soumis au département du Rhône pour approbation.

SIVOS DES GROSNES : PARTICIPATION 2014-2015

Mme le Maire soumet au conseil le budget de fonctionnement du SIVOS des Grosnes (RPI Germolles, St Léger sous la B, Trambly et St Pierre le Vieux). Celui-ci s'élève à 148 000 € pour 115 élèves.

2 enfants de Saint-Jacques sont scolarisés au sein de ce RPI.

Le conseil décide d'allouer une participation de 1 300 € par élève, soit 2 600 €.

MEUBLÉ « PRIMEVÈRE » (gîte vert « les Crots)

Mme le Maire soumet le choix aux conseillers :

- maintenir ce logement en logement meublé. Quelques investissements sont à faire (un lit, de la vaisselle...)
- repasser ce logement en gîte communal : ce qui implique de faire effectuer le classement par les gîtes de France avec les exigences que cela peut impliquer.

Après avoir étudié, les différentes solutions, le Conseil Municipal décide de laisser ce logement en logement meublé, et de ramener le prix de la location à 300 € mensuel.

3° RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE (RPQS) D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2014.

Celui-ci après avoir été envoyé à l'ensemble des conseillers, est soumis pour délibération. Après quelques remarques, il est approuvé.

4° COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEAUJOLAIS

Rapport d'activité 2014

Celui-ci a été transmis à l'ensemble des conseillers.

Il est approuvé à l'unanimité des présents.

Rapport sur le prix et la qualité du service (RPQS) de traitement et d'élimination des déchets

Celui-ci a également été transmis à l'ensemble des conseillers.

Il est approuvé à l'unanimité des présents.

Ces rapports sont à la disposition des administrés qui le souhaitent.

5° QUESTIONS DIVERSES

- RPQS eau potable : il sera transmis à l'ensemble des conseillers pour approbation lors du prochain conseil.

- Courrier de l'Association des Maires de France qui sollicite les élus à se mobiliser le 19 septembre 2015 pour une journée nationale d'actions à l'encontre des baisses de dotations drastiques de l'état aux collectivités locales : celles-ci impactent déjà les investissements et les services locaux.

- courrier de l'académie du Rhône réaffirmant la fermeture d'une classe à Ouroux à la rentrée de Septembre. Pour la maintenir, il faudrait 50 élèves, il n'y en aura que 44.

Prochain conseil municipal : VENDREDI 11 septembre 2015 à 20H00

Le Maire,
Béatrice LACHARME